

Bulletin d'adhésion 2021

Club Safrane Biturbo
4, rue montessuy
91260 Juvisy Sur Orge
<http://clubsufranebiturbo.fr/>
clubsufranebiturbo@gmail.com

J'adhère mais ne colle pas

Nom : _____
Prénom : _____
Pseudo sur le forum (<http://safrane-biturbo.forumsclub.com/>) : _____
Photo d'identité à joindre au bulletin (seulement si première inscription) _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Ville : _____
Date de naissance : _____
Email : _____ @ _____
Tél. Fixe : _____
Tél. Mobile : _____
Numéro BT (si vous en avez une, numéro sur plaque constructeur) : S _____

Je paye parce que je suis généreux....

Il suffit de faire un virement d'un montant de 30 Euros et de mettre en description du virement son pseudo sur le forum de la manière suivante : « PSEUDO adhésion 2020 CSBT »
Vous pouvez aller sur le forum pour imprimer le rib du compte du club et faire un virement après avoir pris contact avec BT33BT (président) ou guillom29 (trésorier)

Le bulletin d'adhésion peut être rempli et renvoyé par mail par mesure de simplicité. Il doit nous être retourné pour justifier de votre adhésion.

Je déclare avoir lu le règlement du " Club Safrane Biturbo" (à la suite de ce document) et je m'engage à le respecter.

Signature (précédée de la mention lu et approuvé) :

Le _____

A _____

<http://clubsufranebiturbo.fr>

Règlement du club

Article 1

Définition

“Le Club Safrane Biturbo” est une association loi 1901 ayant pour but de rassembler des passionnés de la safrane Biturbo, ou de simple personnes s’intéressant à la marque Renault. Les adhérents de l’association sont tous désireux de partager la même passion pour la Safrane Biturbo dans une atmosphère conviviale et chaleureuse. Des rencontres sont organisées chaque année, au moins une, des fois plus. Ceci est une manière de se rencontrer, de faire connaissance, et de partager ce même plaisir de la mécanique et des voitures en général.

Article 2

Véhicules et personnes admis

Le club est ouvert à tout propriétaire de Safrane Biturbo bien évidemment, mais aussi à toute autre personne désireuse de partager la même passion qui est la notre. Les membres du bureau se réservent le droit de refuser la participation des personnes n’ayant pas un comportement courtois et ne respectant pas les simples règles énoncées ici même.

Article 3

Inscriptions

L’envoi du formulaire d’inscription avec sa cotisation annuelle entraîne l’acceptation par le participant de ce règlement général, sans aucune réserve et le respect des consignes et instructions données sur place par les membres du bureau.

Article 4

Participation aux balades

L’accès aux rencontres organisées par le Club est autorisés à tout les membres du club. Toute personne étrangère au Club devra se faire connaître au préalable aux membres du bureau (par l’intermédiaire du formulaire de contact sur le site, ou par l’intermédiaire du forum) afin de valider son inscription et s’acquitter des frais de participation dans le cas ou il y en aient. Les participants et visiteurs sont tenus d’observer les instructions données par le Bureau.

Article 5

Organisation de manifestation

Toute organisation de manifestation au nom du Club Safrane Biturbo doit faire l’objet d’une approbation du Bureau.

Article 6
Dommages et vols

Le bureau décline toute responsabilité pour les dommages ou vols survenus aux véhicules et à leur contenu et pour tout dommage matériel et/ou corporel survenu lors de rencontres annuelles sur route ou sur les lieux de rencontres.

Article 7
Réclamations

Aucune réclamation ne sera admise du fait du caractère amical et convivial des sorties. Chaque participant s'engage à respecter sans réserve les articles du présent règlement et les directives imposées par le bureau.

Article 8
Radiation

Toute personne ne se montrant pas digne de l'esprit du Club Safrane Biturbo pourra être radiée du club sans que le bureau ait besoin de se justifier.

Article 9
Contenu du site

Le contenu du site internet du club, c'est-à-dire les photos, les pdf ainsi que les vidéos sont soumis aux droits d'auteurs, une utilisation frauduleuse de ces médias pourra entraîner des sanctions judiciaires.